

Décision

Générale

colonial

Décision n° 643 03/06/1947

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 juin 1947

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1947

Date du numéro
30 juin 1947

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Pourhan Moulah, planton 2e échelon, en service au bureau des affaires politiques est reclassé planton 9e échelon, pour compter du 1er novembre 1946.